



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de la Stabilité et de l'Inclusion Financières**  
Direction des Institutions de Crédit et du Financement des Économies

Dakar, le 18 mars 2019

## **Conclusions de la Concertation régionale sur le projet de Loi uniforme sur l'affacturage**

*(Dakar, le 13 mars 2019)*

Une concertation régionale sur le projet de Loi uniforme sur l'affacturage dans l'UMOA s'est tenue le 13 mars 2019 au Siège de la BCEAO. Cette rencontre avait pour objet de (i) présenter le projet de Loi uniforme sur l'affacturage, proposé par la Banque Centrale, (ii) recueillir les suggestions des acteurs, en vue de les intégrer dans le texte final et (iii) réfléchir sur l'opportunité d'élargir cette activité à des intervenants autres que les établissements de crédit.

La concertation a regroupé des représentants des États membres, de la profession bancaire, des institutions financières régionales et des Partenaires Techniques et Financiers.

Au terme de leurs travaux, les participants ont suggéré :

- la prise en compte des besoins de l'ensemble des acteurs intéressés par l'affacturage dans l'Union, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) ;
- la mise en place, à travers la Loi, d'un cadre relativement flexible pour permettre une certaine souplesse dans la réalisation des opérations d'affacturage ;
- la mise en œuvre de certaines actions visant à offrir des incitations aux établissements d'affacturage, notamment en matière fiscale ;
- l'examen de l'opportunité d'une ouverture de l'affacturage à des acteurs non bancaires, sous certaines conditions permettant notamment de garantir une saine concurrence dans le secteur.

